Finances

La présentation des comptes de la Fédération suisse des aveugles et malvoyants FSA est réalisée conformément aux recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC 21 (établissement des comptes des organisations sociales d'utilité publique à but non lucratif). Celles-ci sont obligatoires pour les organisations dotées du label de qualité ZEWO. Les comptes annuels ont par ailleurs été vérifiés par l'organe de révision von Graffenried Treuhand SA à Berne.

Les données chiffrées incluent, outre celles de la FSA, celles d'Accesstech SA (et l'année précédente, aussi celles de Solsana SA). La FSA détient 65% d'Accesstech SA (année précédente 55%). Solsana SA, détenue à 100%, a été aliénée au 1er juillet 2019.

L'exercice sous revue n'est comparable à l'exercice précédent que de manière conditionnelle en raison de la modification du périmètre de consolidation.

La comparaison du bilan 2019 avec celui de l'année précédente montre que nos actifs et passifs ont augmenté de Mfr. 5'635. En ce qui concerne les actifs inscrits au bilan, les actifs circulants ont augmenté de Mfr. 1'695, et les actifs immobilisés de Mfr. 3'940. Du point de vue du financement (passifs), les valeurs pour les engagements à court terme et à long terme ont

augmenté de Mfr. 651 resp. diminué de Mfr. 3'631, alors que le capital des fonds à affectation spéciale a augmenté de Mfr. 4'690. Suite au bénéfice d'exploitation opérationnel 2019, le capital de l'organisation a augmenté de Mfr. 4'063.

Le compte d'exploitation 2019 a enregistré des recettes de Mfr. 21'937 et des dépenses de Mfr. 22'197. Le compte d'exploitation a clôturé avec un résultat annuel positif avant variation des fonds de Mfr. 8'933, alors que l'année précédente, à titre de comparaison, il avait clôturé négativement avec Mfr. 486.

L'excellent résultat d'exploitation 2019 est dû au résultat financier de Mfr. 9'282, qui contient le résultat ordinaire du portefeuille de titres, mais aussi le produit de la vente au terme de l'aliénation de la participation à Solsana SA de Mfr. 9'009.

Au total, Mfr. 4'690 ont été versés aux fonds affectés afin de réaliser les buts correspondants. En outre, des retraits de fonds du capital de l'organisation à hauteur de Mfr. 3'298 ont été effectués, et le bénéfice était par conséquent de Mfr. 7'414 (après participations minoritaires). Ce résultat extrêmement positif a contribué à renforcer nettement la substance du capital. La FSA poursuivra ses efforts visant sa pérennité économique afin de garantir également à long terme la réali-

sation de ses buts statutaires.

Bilan en Mfr.

Actif	21 12 2010	31.12.2018
Total Actif	36'425	30'790
Actif circulant	9'101	7'406
Liquidités	5'775	5'520
Créances	789	758
Créances envers les organisations proches	807	621
Stocks et travaux en cours	409	427
Compte de régularisation actifs	1'321	79
A stiff insure a billing	071004	001004
Actif immobilisé	27'324	23'384
Immobilisations corporelles meubles et immeubles Immobilisations financières	2'709	7'565
	24'530 85	15'792 27
Immobilisations incorporelles	65	
Passif	31.12.2019	31.12.2018
Total Passif	36'425	30'790
Engagements à court terme	2'545	1'894
Dettes résultant de livraisons et de prestations	571	728
envers des tiers		
Dettes résultant de livraisons et de prestations	205	270
envers les organisations proches		
Dettes à court terme rémunérées	50	50
Autres dettes à court terme	858	2
Compte de régularisation passifs	862	844
Engagemento à long tours némunérée	050	22000
Engagements à long terme rémunérés	950	2'080
Autres engagements à long terme	0	2'500
Provisions	255	256
Capital des fonds à affectation spéciale	5'608	918
Capital de l'organisation sans part des minoritaires	26'289	22'226
Capital lié généré	9'807	13'105
Capital libre généré	9'068	9'122
Résultat annuel	7'414	-2
Parts des minoritaires Accesstech SA	778	916
Parts des minoritaires aux fonds propres	650	752
Parts des minoritaires au résultat annuel	128	163

Les comptes annuels détaillés 2019 avec l'annexe peuvent être téléchargés sur notre site internet sbv-fsa.ch

Compte d'exploitation en Mfr.

	2019	2018
Total des produits	21'937	22'837
Donations reçues	10'180	9'972
Dons	7'941	7'799
Cotisations des membres	44	45
Legs / successions	2'195	2'128
Produits des prestations fournies	11'756	12'866
Prestations sur mandats publics	6'527	6'572
Autres produits d'exploitation	5'229	6'294
Total des charges	-22'197	-23'712
Charges de personnel	-10'036	-10'320
Frais de voyage et de représentation	-360	-350
Charges d'exploitation	-7'733	-8'254
Soutiens	-1'115	-1'613
Frais d'entretien	-308	-518
Charges de recherche de fonds	-2'329	-2'390
Amortissements	-317	-267
Résultat d'exploitation	-260	-875
Résultat financier	9'282	403
Résultat annuel avant résultat exceptionnel	9'021	-472
Résultat hors exploitation	-62	-70
Résultat exceptionnel	-26	55
Résultat annuel avant variation des fonds	8'933	-486
Variation des fonds à affectation spéciale	-4'690	195
Résultat avant variation de capital	4'243	-291
Variation du capital de l'organisation	3'298	452
Résultat annuel	7'541	161
dont résultat annuel FSA	7'414	-2
dont parts des minoritaires au résultat annuel Accesstech SA	128	163

Principes (conformément aux statuts en vigueur)

La Fédération suisse des aveugles et malvoyants FSA est l'organisation nationale dans laquelle les personnes aveugles et malvoyantes s'unissent pour s'entraider, déterminer elles-mêmes leurs besoins et défendre leurs intérêts.

- La FSA travaille en collaboration avec des organisations actives dans le domaine du handicap en Suisse et dans le monde;
- La FSA est d'utilité publique et ne poursuit pas de but lucratif;
- La FSA contribue à la mise en œuvre de la législation en fournissant des prestations aux personnes aveugles et malvoyantes sur mandat des autorités;
- La FSA est indépendante sur le plan politique et neutre en matière religieuse.

Forme juridique

La FSA est une association au sens de l'art. 60 ss du Code civil suisse. Elle a son siège à son secrétariat.

But

La FSA a pour buts:

- de défendre et promouvoir les intérêts des personnes aveugles et malvoyantes ainsi que de leurs proches;
- de promouvoir l'autonomie et l'intégration sociale et professionnelle des personnes aveugles et malvoyantes;
- de rassembler et de renforcer le lien de solidarité entre les personnes aveugles et malvoyantes dans tout le pays;

 d'informer et de sensibiliser le public sur les attentes et les besoins spécifiques des personnes aveugles et malvoyantes.

Movens

Pour atteindre ses buts, la FSA s'emploie notamment:

- à exercer une influence sur la législation et l'exécution des lois;
- à soutenir les personnes aveugles et malvoyantes en leur fournissant des conseils, une réadaptation, une formation et une formation continue ainsi que des aides financières;
- à promouvoir les réseaux de personnes aveugles et malvoyantes;
- Sensibilisation du public;
- à conseiller les autorités, employeurs, établissements scolaires et autres institutions et particuliers sur les questions d'intégration des personnes aveugles et malvoyantes et à écarter les barrières de toutes sortes;
- à conclure des contrats d'aides financières avec les autorités.

Les moyens financiers de la FSA proviennent:

- des cotisations des sections;
- des dons et legs;
- des contributions des assurances sociales et des institutions de droit public;
- des recettes issues des prestations fournies;
- des revenus de la fortune.